



**Procès Verbal de la réunion de l'organe d'administration de
la FEFB asbl du mercredi 7 septembre 2022 qui s'est tenue en
ligne à 20h.**

FEFB asbl

Entreprise 419.166.296

Rue des martyrs 54

6150 Anderlues

Présents : C. Henrotte, Q. Padovano, L. Wery, F. Bielik, P. Jassem

A prévenu de son absence : R. Barreau

0. Accueil des membres et approbation PV réunion précédente

Le PV du 24-05 publié n'a reçu aucune remarque, il est approuvé unanimement.

1. Trésorerie - Le point

- Situation

Christian a quasi terminé les comptes et l'année se solde avec un léger déficit (1200eur environ). Une erreur s'est glissée lors de notre dernière réunion quand aux subsides des jeunes qui allaient à l'international. 150€ ont été attribués à la famille Heldenbergh, mais il y a 2 jeunes (Izia et Nils). 150€ supplémentaires doivent encore être comptabilisés (et payés). L'année 21-22 se termine avec 1603 membres dont 517 jeunes.

L'équilibre est presque atteint malgré un mécompréhension de règles (probablement appliquées différemment par le passé) au sein de la FWB.

Habituellement, on pouvait commencer les dépenses dans les écoles pour la période 1/9 - 31/8. Mais depuis début 2021, ils ont vérifié cela scrupuleusement et mis ça au 1/11... cela nous a échappé et donc les dépenses (environ 4000€), qui sont essentiellement du matériel, (et quelques prestations) sont à notre charge pour la période 1/9/21-31/10/21 (et ça sera aussi le cas pour 1/9/22-31/10/22 pour un montant d'environ 3.000 Eur)).

Pour le financement des jeunes qui s'inscrivent pour la première fois à un JEF (cotisation FEFB à 0 et remboursement aux clubs de la cotisation FRBE), cela a concerné 149 jeunes pour 2500€ dépensés.

Le budget 22-23 sera disponible sous peu (Quentin et Christian doivent se parler au sujet des différents postes jeunes).

T. Real qui a participé au championnat de Belgique experts pour la FEFB a demandé une intervention de la FEFB. Il obtient 250€.

La date limite de rentrée des rapports d'activité jeunesse des clubs est repoussée du 31/08 au 30/09/2022, car nous avons oublié d'envoyer un rappel aux clubs.

2. Jeunesse

Il y aura un second championnat jeunesse en 2022. C'est toujours positif pour nos jeunes afin de se préparer au CBJ qui tombe plus tôt en 2023 (19-25 février). Un appel à candidatures sera envoyé et le club organisateur sera invité, comme prévu dans le dernier PV, à l'organiser lors du long week-end 2-30-31/10 1 et 2/11.

L'inter-écoles 2023 serait prévu fin février 23. La seule date disponible à Andenne est le 26, lendemain de fin de CBJ et en plein milieu des vacances. Laurent se renseigne pour le 11 mars à Braine-l'Alleud et a contacté Damien André pour trouver un endroit à Namur.

La finale nationale devrait avoir lieu fin mars, à confirmer.

Les rencontres provinciales, qui suscitent déjà de l'intérêt, dépendent de la date de la finale FEFB.

Niveau JEF, Christian propose de faire deux catégories comme au CJF, mais l'ensemble des administrateurs pense qu'il vaut mieux rester à la formule actuelle (1 seule catégorie). Attention, le JEF de Nivelles aura lieu le 9 octobre (et non le 8 comme initialement prévu). L'appel à candidatures pour 2023 devrait être fait avant fin d'année. Quentin proposera des dates lors de notre prochaine réunion.

3.Arbitrage

Pour la formation à venir, D. André suggère d'abaisser l'âge des participants à 16 ans, car il y a de la demande. Accepté unanimement. L'info sera envoyée aux clubs par Laurent et publiée sur les réseaux par Christian qui mettra aussi le site FEFB à jour.

4. AG FEFB

Elle aura lieu à Namur le 19 novembre 2022

5. Divers

Un responsable de club doit-il être affilié à la fédération ? Question pertinente qui est plus du ressort de la FRBE. Laurent a mis ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Christian estime qu'au moins le président et le DT doivent l'être vu les responsabilités au niveau des Fédération (vote à l'AG, rentrée des résultats). La personne qui représente un club lors d'un AG devrait l'être aussi.

Les championnats de ligue ne devraient plus exister si l'AG ratifie la suppression des ligues. Mais pour qualifier un représentant au tournoi élite FEFB, rien n'empêcherait des clubs d'une province d'organiser un championnat provincial pour déterminer leur représentant.

Laurent a annoncé sa démission lors de la prochaine AG. Il accepte que les jeux restent chez lui. Il souhaite mettre en place des mails de "réservation" pour garder un suivi plus efficace des jeux. Dès que les caisses reviendront chez lui, il en fera l'inventaire. Les jeux datant de 2014 (8 ans), la FEFB peut pourvoir au remplacement des jeux manquants. Un poste spécifique sera prévu dans le prochain budget (avec amortissement sur 5 ans).

fin à 21h30